

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 24 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 24 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Varennes en Argonne s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Philippe FOSSEPREZ

ORDRE DU JOUR

- 1. ECHANGE DE TERRAIN GATINOIS/COMMUNE DE VARENNES**
- 2. VENTE DE TERRAIN**
- 3. RENOUVELLEMENT PEFC (POUR 5 ANS)**
- 4. CREANCES ETEINTES**
- 5. CONVENTION BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE**
- 6. AFFOUAGES**
- 7. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

Philippe FOSSEPREZ, Denis DROUET, Loïc TABOUREAUX, Éric JACQUEMIN, Claude GAMBINI, Delphine PERIN, Michel GODARD, Pascal BARBORIN, Danièle MAYOT, Emilie COUTY, Elodie KREBS.

Étaient représentés :

Anne-Sophie FOUCHARD par Delphine PERIN
Karine BRUGNON par Éric JACQUEMIN
Marie THILLY par Loïc TABOUREAUX

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.
Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil, *Delphine PERIN* est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Lecture et Approbation du Compte Rendu du précédent Conseil Municipal daté du 21 mai 2024.

Vote : **POUR à l'unanimité**

1. Echange de terrain Gatinois/Commune de Varennes

Proposition échanger 2 parcelles (298 et 299) contre une parcelle située à la Vigne des Côtes (parcelle 618) ; superficies quasiment identiques

Vote : **POUR à l'unanimité**

2. Vente de terrain

Vente de la parcelle 302 (appartenant à la famille Trolio)

Proposition de préemption pour acquérir cette parcelle au prix de 1000€.

Vote : POUR à l'unanimité

3. Renouvellement PEFC (pour 5 ans)

PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) est une ONG internationale qui promeut la protection et la gestion durable des forêts à travers le monde.

Planifier et mettre en œuvre une gestion forestière durable

Adopter des mesures de préservation de la biodiversité et de protection des sols et de l'eau

Adopter et mettre en œuvre des mesures de maîtrise des risques

Contractualiser et s'assurer de la qualité des travaux forestiers

Promouvoir la certification PEFC

Créée en 1999 et présente dans près de 50 pays, cette certification est la première source de bois certifiée en France et dans le monde. Avec près de **50 pays membres** et plus de **303 millions d'hectares de forêt certifiés**, PEFC est le **leader mondial** de la certification forestière et la première source de bois certifié dans le monde. Aujourd'hui, plus de 65 000 propriétaires forestiers et plus de 3 000 entreprises de la filière forêt-bois-papier sont certifiés en France.

Apposée sur un produit à base de bois, la marque PEFC apporte la garantie au consommateur que le produit qu'il achète est issu de sources responsables et qu'à travers son acte d'achat, il participe à la gestion durable des forêts.

Vote : POUR à l'unanimité

4. Créances éteintes

Des créances éteintes sont présentées.

Monsieur le Maire rappelle qu'une délibération doit être prise mais qu'il n'y a pas d'autres choix que d'accepter.

Les créances éteintes présentées : 390.01€

Vote : POUR à l'unanimité

5. Convention bibliothèque départementale

Déménagement de la bibliothèque vers le tiers lieu de l'École des Savoirs.

Signature d'une convention pour le prêt des livres, de jeux, prise en charge des formations des bénévoles.

Vote : POUR à l'unanimité

6. Affouages

Pour donner suite à des dérives, il est décidé d'appliquer strictement le règlement.

Sur une portion, si la coupe excède le nombre de stères réglé, il sera facturé 10€ le mètre supplémentaire jusqu'à 3 mètres, au-delà il sera facturé 25€ le mètre supplémentaire.

Vote : POUR à l'unanimité

7. Questions et informations diverses

- Les travaux des bordures de trottoirs ont pris du retard mais se poursuivent.
- Travaux de mise en place de la réserve incendie seront effectués prochainement
- L'entreprise Malézieux est intervenue pour déboucher des canalisations, dégager le fossé près du terrain de foot.
- Inondation devant chez Rudy LEBLAN, travaux à effectuer (regard bouché en partie effondré...) – Demande de participation financière au propriétaire.
- Travaux au cimetière – Devis pour mur côté route 9040€ - reprise enduit 2575€ côté Cheppy, démolition 2630€, mur côté Calmé 17700€ (+ 5500€ si mur imitation brique)
- Demandes de DETR pour rajouter des caméras de surveillance et pour l'aménagement des places. Les caméras ont été acceptées mais pas l'aménagement des places. Malgré tout, les routes vont être rétrécies à 6 mètres courant 2025 ; rencontre avec le préfet. L'architecte va retravailler sur le projet et tenter d'obtenir d'autres financements.
- Ecole du Savoir : soucis de finitions, de contrôle d'accès, remontées d'eau de la dalle vers le placo d'où présence de moisissures (le placo moisi sera remplacé lors des vacances de la Toussaint) ; les repas seront fournis prochainement par le collège de Clermont.
- Boulangerie : recherche d'un boulanger et pâtissier pour pouvoir réouvrir.
- Participation citoyenne : signature le 30 septembre 2024
- La CODECOM va ouvrir une garderie le mercredi après les vacances de la Toussaint : Mercredi récréatif – 45 enfants seraient concernés dont 30 qui prendraient le repas sur place.
- Micro-crèche : 14 octobre réunion prévue pour avancer sur le dossier avec la CODECOM, la CAF, ...
- Rencontre avec Familles Rurales : première approche pour reprendre le centre aéré l'année prochaine.
- Travaux église : toiture à prévoir dans 5-6 ans
- Tour Louis XVI: alimentation électrique et éclairage à refaire.
- Camping : environ 40000€ de rentrées financières.
- Fréquentation du musée : moins d'entrées que l'an passé.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h.

La Secrétaire,
Delphine PERIN,

Le Maire
Philippe FOSSEPREZ,

